AL.2.2007-149
NO 11
c.2 v.8

CHAPITRE

8

Un pas vers l'avenir

Plan d'intervention personnalisé

Planifier les transitions

2007

PIP

Alberta Education

Un pas vers l'avenir

Chapitre 8

Planifier les transitions

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education.
Plan d'intervention personnalisé : Maternelle – 12e année.

Version anglaise : Individualized program planning : ECS to grade 12.
Série : Élaboré pour les élèves ayant des besoins spéciaux.
ISBN 978-0-7785-6158-3

1. Éducation spéciale – Alberta. 2. Jeunes en difficulté d'apprentissage, Services aux – Alberta. 3. Adolescents en difficulté d'apprentissage, Services aux – Alberta. I. Titre. II. Série.

LC3984.2.A3.A333 2007 371.9

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Plusieurs sites Web sont énumérés dans le présent document. Alberta Education n'est aucunement responsable du maintien de ces sites externes et le fait de les nommer ne constitue ni n'implique une approbation de leur contenu. L'utilisateur a la responsabilité d'évaluer ces sites.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Alberta Education
Direction de l'éducation française
Édifice 44 Capital Boulevard, 9e étage
10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton, Alberta T5J 5E6
Téléphone : 780-427-2940 à Edmonton ou
composer sans frais en Alberta le 310-0000
Télécopieur : 780-422-1947

Cette publication est destinée au/aux :

Enseignants	✓
Administrateurs	✓
Professionnels de la santé	✓
Conseillers	✓
Élèves	
Parents	
Grand public	

Une version PDF de cette ressource est disponible sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse <www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/ressources.asp>

Il est possible d'acheter des versions imprimées de cette ressource en s'adressant au Learning Resources Centre. Commander en ligne à l'adresse <www.lrc.education.gov.ab.ca/> ou téléphoner au 780-427-5775.

Copyright ©2007, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 5E6. Tous droits réservés.

Tous les efforts ont été déployés pour exprimer les remerciements appropriés aux sources originales. S'il existe des cas où cela n'a pas été fait, veuillez en aviser Alberta Education afin que les mesures correctives appropriées puissent être prises.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sans but lucratif. La permission de reproduire le matériel appartenant à une tierce partie devra être obtenue directement du détenteur des droits d'auteur de cette tierce partie.

TABLE DES MATIÈRES

Principes clés relatifs à la planification des transitions 1
- Inclusion et communauté 1
- Planification délibérée 1
- Collaboration 2
- Portée générale 3
- Éducation continue 3

Planifier la transition lors du processus d'élaboration du PIP 4
- Planification précoce 4
- Identifier les espoirs et les rêves 5
- Explorer les possibilités 5
- Faire le pont d'une étape à l'autre 5

Transition vers l'école élémentaire 7
- Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école élémentaire 7

Transition vers l'école secondaire premier cycle 8
- Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école secondaire premier cycle 8

Transition vers l'école secondaire deuxième cycle 9
- Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école secondaire deuxième cycle 9

Transition vers un contexte postsecondaire 9
- Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers un contexte postsecondaire 12

Soutenir la planification de la transition 13

Annexes 15
- 8-A Exemple de liste de contrôle pour une planification globale de la transition 16
- 8-B Exemple de liste de contrôle pour une planification annuelle de la transition 18
- 8-C Exemples d'habiletés pour des transitions réussies du préscolaire à la maternelle 20
- 8-D Exemple de questionnaire pour l'élève – Planification de la transition vers l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle 21
- 8-E Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle 22

©Alberta Education, Canada, 2007

8-F Exemple de questionnaire pour les parents – Planification de la transition à l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle 28
8-G Exemple de conseils aux parents pour encourager les adolescents à réfléchir aux transitions 30

Bibliographie 31

©Alberta Education, Canada, 2007

Chapitre 8

Planifier les transitions

Les transitions sont tous les évènements entraînant des changements dans les rapports, les activités courantes, les attentes ou les rôles. Les transitions se produisent durant tout le parcours d'une vie, y compris durant les années scolaires. Même s'ils font normalement partie de l'existence, ces changements peuvent se révéler difficiles pour l'élève, surtout s'il a des besoins d'apprentissage spéciaux. Pour atténuer les difficultés, la planification de la transition est une composante essentielle de tous les plans d'intervention personnalisé PIP, des services à la petite enfance jusqu'à l'école secondaire deuxième cycle. La planification de la transition vise à permettre à l'élève de se préparer en vue de réussir à opérer les changements requis entre les diverses étapes de ses études et de sa vie, telles que l'entrée à l'école, le passage d'une année à l'autre, le changement d'école, la fin des études, le début de la vie autonome et/ou l'entrée sur le marché du travail. Cette planification est continue; elle commence au début de chaque nouvelle année scolaire et se poursuit durant toute l'année.

Principes clés relatifs à la planification des transitions

La planification réfléchie de la transition repose sur un certain nombre de principes clés. La planification efficace de la transition est :

- réfléchie et systématique;
- collaborative;
- intégrale;
- soutenue par l'éducation continue.

Inclusion et communauté

Le principe de l'inclusion encourage et facilite la prestation de services communautaires naturels aux élèves ayant des besoins spéciaux. L'engagement à l'égard de l'inclusion garantit le fait que les programmes, les activités et les stratégies de transition favorisent l'acceptation et la participation des personnes ayant des besoins spéciaux au sein de la vie sociale et économique de la collectivité.

Planification délibérée

Pour réussir, les transitions doivent avoir été planifiées soigneusement et de façon délibérée. Voici quelques caractéristiques de la planification délibérée :

- La planification devrait commencer bien avant que la transition réelle n'ait lieu.
- Peu importe en quoi consiste la transition particulière, les décisions relatives aux programmes doivent reposer sur la compréhension de

©Alberta Education, Canada, 2007

chaque élève pris individuellement, en tenant compte de ses forces et de ses besoins, ainsi que des buts et des rêves de l'élève et de sa famille.

- Un peu comme pour le processus d'élaboration des plans d'intervention personnalisés (PIP), la planification de la transition devrait être dynamique et progressive, compte tenu du fait que ses objectifs sont appelés à changer.
- Un document écrit sur la planification de la transition, comprenant les buts et les stratégies, devrait figurer dans le PIP de l'élève.

Collaboration

La collaboration suppose la création de relations favorables et l'adoption d'une approche de la planification de la transition axée sur la résolution de problèmes. Pour réussir, les transitions nécessitent la participation de diverses personnes, notamment les parents, l'élève, les enseignants du programme régulier et les enseignants spécialisés, de même que le personnel des services communautaires, tel que les conseillers en orientation professionnelle ou les responsables de l'admission au niveau postsecondaire. Faire appel aux connaissances des divers membres de l'équipe permet de prendre une décision éclairée, d'accepter la responsabilité conjointe et d'élargir le cercle de soutien de l'élève. La composition de l'équipe de soutien à la transition peut changer au fil du temps, selon les besoins de l'élève et les mouvements qui surviennent au sein des organismes et du personnel. Il est important que l'équipe s'engage à faire le suivi et qu'elle se réunisse lors des diverses étapes de transition de l'élève.

Le partage des responsabilités entre l'élève, les familles, les écoles, les communautés et le gouvernement est au cœur de la planification collaborative de la transition. La responsabilité partagée signifie que les ressources sont mises en commun afin de maximiser les possibilités mises à la disposition de l'élève, avant et après son départ de l'école. Elle permet également de s'assurer que ceux qui participent à la planification, à la programmation et aux activités de transition partagent des buts communs et constatent les responsabilités qui se chevauchent et celles qui leur appartiennent conjointement.

Au fil de son parcours scolaire, l'élève devra s'intéresser de plus en plus à la planification de ses propres transitions et accepter sa part de responsabilité à cet égard. La recherche montre de façon constante que la participation de l'élève au processus de planification l'aide à mieux comprendre ses propres besoins en matière d'apprentissage et lui donne la possibilité de développer les compétences qui lui font défaut en matière d'autonomie sociale et de résolution de problèmes.

©Alberta Education, Canada 2007

Portée générale

Il est possible que l'élève ayant des besoins spéciaux ait à affronter un éventail de problèmes au fil des transitions qu'il doit faire dans de nouveaux contextes, y compris les difficultés sur les plans scolaires, social, professionnel et interpersonnel. Par conséquent, la planification de la transition devrait se concentrer non seulement sur les habiletés aux études, mais aussi sur d'autres connaissances et habiletés requises pour réussir, y compris la capacité :

- de surveiller son propre rendement;
- de résoudre les problèmes susceptibles de survenir lors de nouvelles situations;
- d'interagir convenablement avec les pairs et les adultes;
- de comprendre et d'expliquer ses forces en matière d'apprentissage et le type d'aide et d'aménagements susceptibles de l'aider à répondre à ses besoins spéciaux.

La planification globale de la transition doit aussi être axée sur la continuité. Une planification efficace fait en sorte que ce qui se produit à une étape du processus peut bénéficier des acquis des étapes précédentes et préparer le terrain pour les étapes ultérieures.

La planification de la transition devrait reconnaître, en particulier, que chaque élève a la possibilité de bénéficier d'un certain type d'enseignement ou d'une formation postsecondaire et envisager tout l'éventail d'habiletés et de mesures de soutien dont l'élève pourrait avoir besoin au cours de ses études postsecondaires.

Annexes

Consulter l'annexe 8-A pour obtenir un exemple de liste de contrôle à utiliser dans la planification globale de la transition.

Éducation continue

Pour réussir les transitions, il faut bien connaître et comprendre les enjeux et les difficultés que doivent affronter l'élève ayant des besoins spéciaux lorsqu'il chemine à travers les diverses étapes de ses études et qu'il se prépare à la possibilité d'entreprendre des études postsecondaires. Les personnes et les organisations qui participent à la planification de la transition doivent avoir les connaissances et une compréhension adéquate afin de soutenir efficacement les transitions de l'élève.

L'élève doit aussi bénéficier de possibilités d'accès à l'éducation continue afin de définir et d'explorer ses propres forces et intérêts, de prendre une responsabilité personnelle de son apprentissage et de développer des habiletés telles que des habiletés à la communication et à la gestion du temps. Par ailleurs, l'élève a besoin d'occasions d'apprendre et d'explorer des choix de carrières et d'entamer un processus de planification au choix de carrière tel que la création d'un portfolio de carrière personnalisé.

©Alberta Education, Canada, 2007

Planifier la transition lors du processus d'élaboration du PIP

La planification de la transition peut être incorporée au processus d'élaboration du PIP à bien des égards. Par exemple, la planification de la transition :

- pourrait servir à cerner les priorités pour l'élève en répondant à des questions telles que : « De quelles compétences et quels comportements cet élève aura-t-il besoin dans les milieux qu'il est appelé à fréquenter dans l'avenir? ».
- pourrait être incorporée dans les buts et les objectifs. Par exemple, les compétences dont l'élève aura besoin pour réussir la transition entre la maternelle et la première année pourraient constituer la base des buts à long terme d'un jeune élève. Les aspects liés à l'exploration d'une carrière ou à l'expérience professionnelle pourraient être incorporés aux buts d'un élève du secondaire premier cycle, et le développement des habiletés à l'autonomie sociale pourrait être un but pour un élève de l'école secondaire deuxième cycle.
- pourrait se refléter dans la partie sur les adaptations en déterminant les mesures de soutien dont l'élève aura besoin pour réussir dans les milieux qu'il est appelé à fréquenter dans l'avenir.
- pourrait être résumée dans une partie distincte du PIP, soit celle qui définit les changements à venir et les plans de l'équipe d'apprentissage pour aider l'élève à réussir à traverser ces changements.

Une transition réussie dépend des facteurs suivants :

- une planification précoce et systématique;
- une définition consciente des espoirs et des rêves;
- une exploration approfondie d'un éventail de possibilités;
- une utilisation appropriée de stratégies visant à aider l'élève à passer d'une étape à la suivante.

Planification précoce

Pour réussir les transitions, il faut planifier longtemps à l'avance. Cela permet de s'assurer que la planification est toujours orientée vers le futur, qu'il y a une continuité dans les programmes pendant les années scolaires d'un élève et que les programmes et les mesures de soutien nécessaires sont en place. Par exemple, la transition de l'école secondaire aux études postsecondaires exige que l'on commence la planification officieuse tôt dans la vie scolaire de l'élève, et la planification officielle, dès le début de l'école secondaire premier cycle. Ainsi, on donne à l'élève et à sa famille amplement de temps pour se familiariser avec les services et les milieux disponibles; les intervenants peuvent ainsi élaborer les plans nécessaires pour que cet élève puisse atteindre ses buts.

La planification précoce suppose aussi d'aider l'élève à comprendre, dès le plus jeune âge, que le changement et les défis font partie de la vie. Apprendre à gérer les transitions quand on est jeune crée des comportements souples, adaptables et capables dans un monde en évolution rapide. Les élèves ont aussi besoin d'encouragement et de soutien pour remporter des petits succès mesurables. Il est important de souligner les habiletés de

©Alberta Education, Canada, 2007

l'élève et de développer ses forces. Les capacités et les habiletés personnelles ont une incidence sur l'approche que prend une personne envers l'éducation continue et sur sa capacité à gérer le changement – aider l'élève à mieux se connaître et à avoir davantage de confiance garantit le fait qu'il sera mieux à même de se fixer des buts réalistes et de développer les habiletés nécessaires pour les atteindre.

Identifier les espoirs et les rêves

Il est important de bien cerner les forces, les capacités et les talents de chaque élève et de les incorporer dans les décisions relatives aux programmes. Aider l'élève à définir ses rêves et ses espoirs pour l'avenir est très important, particulièrement lors de la planification de la transition entre l'école secondaire et une vie adulte plus indépendante.

Parents et enseignants devraient discuter avec l'élève afin de savoir ce qu'il pense de l'enseignement postsecondaire, de l'entrée sur le marché du travail, des possibilités qui s'offrent sur le plan des modes de vie et sur le genre d'activités récréatives et de loisir qu'il aimerait incorporer dans ses projets d'avenir. Les enseignants doivent aussi comprendre et respecter les vœux et les préférences que la famille a pour l'enfant et l'encourager à articuler une vision familiale de l'avenir.

Explorer les possibilités

Certaines personnes ayant des besoins spéciaux auront besoin ou requerront des conditions de vie et des cadres de travail particuliers lorsqu'ils seront adultes. Il convient d'envisager un éventail de possibilités susceptibles d'être à la disposition de l'élève lorsqu'il fera le passage d'une étape à la suivante. Quand l'élève est encore à l'école secondaire premier cycle, l'équipe d'apprentissage peut commencer à s'informer sur des services communautaires qui pourraient être mis à la disposition des adultes ayant des besoins spéciaux sur les plans professionnel et résidentiel dans la localité ou la région. Lorsque l'élève est à l'école secondaire deuxième cycle, la famille peut commencer à rencontrer divers pourvoyeurs de services aux adultes afin d'explorer les possibilités de façon plus détaillée.

L'équipe d'apprentissage devrait bien s'informer sur les diverses possibilités en posant des questions. Par exemple, lors de la planification de la transition entre l'école secondaire premier cycle et l'école secondaire deuxième cycle, il faudrait demander quel genre d'expérience de travail en milieu communautaire existe au sein du programme de l'école secondaire. Il faudrait évaluer comment chacune des possibilités correspond aux besoins, aux habiletés, aux intérêts et aux buts de l'élève.

Faire le pont d'une étape à l'autre

Chaque transition peut se révéler une période difficile pour un élève. Les parents sont le seul facteur constant lorsque l'élève passe d'un milieu à un autre. Comme ces derniers sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant, les parents sauront dans quel domaine il a besoin de plus de soutien et de

©Alberta Education, Canada, 2007

renforcement pour relever de nouveaux défis. Cela pourrait inclure le renforcement de l'autonomie sociale et des habiletés de prise de décisions, la capacité de résoudre un problème sans aide et le développement de sentiments positifs à l'égard de ses propres capacités.

Pour réussir les transitions, il faut commencer par fournir à l'élève et à sa famille de l'information avant que le changement ne se produise. Par exemple, les parents devraient connaître la nouvelle programmation avant que les changements majeurs ne se produisent. Il peut être utile de fournir aux parents et à l'élève un guide en début d'année scolaire ou lors de l'admission à l'école. Ce guide pourrait contenir notamment les politiques relatives aux devoirs, des suggestions pour se bâtir un horaire et l'emploi du temps.

Le passage d'un élève d'un milieu d'apprentissage à un autre soulèvera de nombreuses questions au sein de l'équipe d'apprentissage. En voici quelques exemples :

- Comment les progrès de l'élève seront-ils mesurés?
- L'élève suivra-t-il le programme de cours régulier?
- Combien de temps l'élève demeurera-t-il dans ce milieu d'apprentissage?
- Quels plans devraient être mis en place pour les futurs placements (stages/test de niveau)?
- Y aura-t-il d'autres élèves dans la classe ayant des besoins semblables à ceux de cet élève?
- Comment s'assurer que les enseignants seront au courant des objectifs d'apprentissage individuels de l'élève ainsi que de ses rêves d'avenir?

L'élève en transition doit connaître l'existence d'un système de soutien à son intention s'il éprouve des difficultés sur le plan personnel ou scolaire. Il convient de rassurer l'élève et de lui expliquer qu'il y aura des enseignants ou des employeurs prêts à lui venir en aide dans cette nouvelle étape de sa vie. Il faut encourager les familles à faire participer les frères et sœurs, ainsi que les membres de la famille élargie, les amis ou toute autre personne susceptible de contribuer à la réussite des transitions de l'élève.

Consulter l'annexe 8-B pour obtenir un exemple de liste de contrôle pour la planification annuelle de la transition.

©Alberta Education, Canada, 2007

Transition vers l'école élémentaire

Pour l'élève bénéficiant de programme d'adaptation préscolaire, le passage à la maternelle sera vraisemblablement la première grande transition. Cet élève peut appréhender l'idée de se retrouver dans un cadre plus vaste et loin de ses parents.

Les parents peuvent aussi appréhender la transition vers l'école élémentaire et se poser diverses questions telles que celles qui suivent.

- Que se passera-t-il lorsque mon enfant arrivera à l'école?
- Comment se déroulera l'heure du dîner?
- Où se trouvera la classe de mon enfant? Pourrais-je m'y rendre pour l'aider à s'installer?
- Qui supervisera le terrain de jeux et quelles seront les activités proposées aux élèves?
- Quelles occasions les élèves auront-ils de collaborer les uns avec les autres?
- Quels sont les programmes d'aide spéciaux disponibles pour mon enfant?

Exemples de stratégies

Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école élémentaire

- Se tenir prêt à répondre aux questions des parents telles que celles suggérées plus haut;
- Déterminer les habiletés dont l'élève aura besoin dans son prochain milieu et communiquer cette liste aux parents et aux autres membres de l'équipe d'apprentissage; prévoir des moyens pour aider l'élève à acquérir ces habiletés.

Consulter l'annexe 8-C pour obtenir un exemple d'habiletés requises pour réussir la transition du préscolaire à la maternelle.

- Être attentif aux inquiétudes exprimées par l'élève au sujet des transitions. Discuter de ces transitions à venir et souligner les aspects positifs d'un nouveau milieu. Envisager divers moyens de rassurer l'élève. Par exemple, un parent pourrait envoyer une photo ou un jouet particulier afin de faciliter la transition entre la maison et la nouvelle école. L'enseignant de maternelle pourra prendre des dispositions afin de rencontrer le parent au début de l'année scolaire afin de faciliter l'adaptation de l'enfant à la classe.
- Communiquer avec les enseignants de l'établissement d'accueil afin de leur faire part des forces et des besoins de l'élève. Si l'élève dispose déjà d'un PIP, discuter de son contenu et des adaptations qui seront requises au cours de l'année. Dans la mesure du possible, prévoir une réunion à la fin de l'année scolaire précédente et une réunion de suivi concernant les progrès réalisés au début de l'automne.

©Alberta Education, Canada, 2007

Transition vers l'école secondaire premier cycle

La transition vers l'école secondaire premier cycle comporte de nombreux changements, tels que le fait d'avoir plusieurs enseignants, de se trouver dans une plus grande école, d'étudier de nouvelles matières et de répondre à des attentes plus élevées en matière d'autonomie.

Lorsqu'un élève ayant des besoins spéciaux fait son entrée à l'école secondaire premier cycle, il se pose souvent ce genre de questions :

- Que se passera-t-il lorsque j'arriverai à l'école?
- Devrai-je utiliser un casier?
- Combien d'enseignants aurai-je?
- Dans combien de classes différentes devrai-je aller?
- Y aura-t-il une cafétéria dans l'école? Combien ça coûtera pour manger à l'école?
- Quelles seront les activités auxquelles je pourrai participer?

Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école secondaire premier cycle

- Encourager l'élève à définir ses forces et ses champs d'intérêt en matière d'apprentissage;
- Donner à l'élève des occasions de surveiller son propre progrès et de communiquer ses impressions à l'équipe d'apprentissage;
- Enseigner à l'élève des stratégies de gestion du temps, de prise de notes, de préparation aux examens et la façon de répondre aux questions d'examens;
- Explorer des technologies d'aide appropriées et donner des occasions à l'élève de développer ses habiletés au clavier;
- Discuter des adaptations ayant été utilisées avec succès dans le passé, tout en gardant à l'esprit les exigences dans une classe d'école secondaire premier cycle;
- S'assurer que les mesures précises à mettre en place au début de l'année figurent dans la composante de transition du PIP;
- Profiter de la journée d'orientation si la nouvelle école en offre une. Cette journée pourrait inclure la visite de l'école et la possibilité de rencontrer les enseignants et offrirait l'occasion de recevoir de l'information au sujet des rotations, des clubs et des autres activités parascolaires;
- Tenir une réunion d'équipe avec l'établissement d'accueil afin de communiquer de l'information au sujet de l'élève, notamment sur ses forces, ses champs d'intérêt, ses rêves et ses besoins;
- S'assurer que l'élève ait un endroit sécuritaire pour exprimer ses opinions, ses attentes, ses questions, ses choix et ses préoccupations au sujet de la transition.

Consulter l'annexe 8-D pour obtenir un exemple de sondage destiné aux élèves.

©Alberta Education, Canada, 2007

Transition vers l'école secondaire deuxième cycle

À l'approche du secondaire deuxième cycle, l'élève doit assumer davantage de responsabilité à l'égard de son apprentissage. Il doit aussi commencer à explorer les possibilités qui s'offrent à lui pour le futur, y compris les choix de carrières, et déterminer les ressources et les services dont il aura besoin pour atteindre ses buts.

L'élève qui entre à l'école secondaire peut se poser ce genre de questions :

- Où se trouvent ma classe titulaire, le gymnase, la bibliothèque, les bureaux de l'administration et les autres endroits importants de l'école?
- Y aura-t-il une cafétéria dans l'école?
- Quels genres de sports et de clubs existeront dans cette nouvelle école?
- Où devrai-je m'adresser si j'éprouve certaines difficultés en classe?
- Les enseignants de l'école secondaire seront-ils au courant de mes besoins d'apprentissage et des adaptations qui étaient à ma disposition dans mon ancienne école?
- Que se passera-t-il avec mon PIP?
- Quels seront les cours dont j'aurai besoin pour obtenir mon diplôme?

Exemple de stratégies

Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers l'école secondaire deuxième cycle

- Créer des occasions pour l'élève de commencer à explorer ses choix de carrières;
- Renseigner les parents et l'élève au sujet des nombreux cheminements possibles au secondaire et sur ceux qui conduisent à divers programmes d'études postsecondaires.
- Permettre à l'élève d'avoir accès à des stratégies d'apprentissage et d'étude.
- S'assurer que l'élève ait accès à des adaptations et à des technologies d'aide appropriées, le cas échéant.
- Offrir à l'élève des occasions de commencer à développer des habiletés d'autonomie sociale.

Consulter l'annexe 8-E pour obtenir un exemple d'outil servant à documenter l'information requise pour effectuer une transition.

Transition vers un contexte postsecondaire

La planification de la transition de l'école secondaire à un contexte postsecondaire est essentielle pour l'élève ayant des besoins spéciaux. À ce niveau, le processus du PIP devrait consister en un plan global et bien coordonné s'étendant sur plus d'une année et ne visant pas uniquement à préparer l'élève à obtenir son diplôme. La planification de la transition devrait décrire ce que l'élève fera et les activités qu'il entreprendra à l'école. Elle devrait également

©Alberta Education, Canada, 2007

inclure comment on procédera pour préparer l'élève à la vie après l'école. Dans le cadre de ce type de planification, l'équipe d'apprentissage devrait :

- définir et planifier les programmes d'études et les expériences éducatives auxquels l'élève participera, de la neuvième année jusqu'à la fin de l'école secondaire.
- élaborer un plan en vue de la vie adulte qui attend l'élève après ses études, en s'inspirant de ses rêves et de ses champs d'intérêt.
- définir et commencer à coordonner les services, les programmes et les mesures d'aide nécessaire à l'élève avant que ce dernier ne quitte le milieu de l'école secondaire.

La planification de la transition comporte souvent l'étude des possibilités de formation postsecondaire. Au cours de la dernière décennie, l'éventail de possibilités offertes au niveau postsecondaire à tous les élèves s'est énormément élargi. Collèges, universités, organismes communautaires et instituts de formation privés sont désormais plus ouverts et mieux préparés à offrir des possibilités de formation appropriées pour les adultes ayant des besoins spéciaux.

Un certain nombre de collèges et d'universités disposent aujourd'hui de services spécialisés pour venir en aide à l'élève ayant des besoins spéciaux. Les formulaires de demande d'admission de certains établissements comportent une case ou une ligne à remplir pour décrire la présence d'un handicap quelconque. Il est fréquent que les services aux personnes handicapées de l'établissement communiquent avec l'élève afin de lui demander les mesures de soutien dont il pourrait avoir besoin. Si le formulaire de demande d'admission ne comporte pas d'endroit permettant l'auto-identification, l'élève (et, au besoin, les parents) devrait communiquer avec le bureau des services d'aide aux personnes handicapées.

Pour la majorité des élèves ayant des besoins spéciaux, les subventions canadiennes pour les études et l'aide financière offerte par l'Alberta Human Resources and Employment (AHRE) couvriront les services de soutien nécessaires dont les élèves auront besoin pour compléter leurs études. Pour bénéficier de cette aide financière, l'élève devra fournir des renseignements sur son handicap et sur les mesures de soutien qu'il recevait à l'école secondaire. S'il n'est pas en mesure de produire suffisamment de documentation, il devra faire l'objet d'une évaluation afin que les mesures de soutien appropriées puissent être déterminées. Ces évaluations sont coordonnées par le bureau des services aux personnes handicapées de l'établissement et peuvent prendre jusqu'à quatre mois à être complétées.

Le bureau des services aux personnes handicapées utilisera l'information contenue dans la documentation ainsi que celle issue des évaluations afin d'élaborer un plan de services adéquat. Ce plan, également appelé plan d'études ou plan d'accessibilité, décrit les mesures de soutien auxquelles l'élève est admissible. Ce plan est personnalisé et peut, entre autres, inclure (notamment) les services suivants :

- prise de notes;

©Alberta Education, Canada, 2007

- média de substitution (braille, impression en gros caractères, cassettes audio);
- adaptations relatives aux examens;
- technologies d'aide;
- interprètes;
- services de sous-titrage;
- tutorat.

Les établissements postsecondaires offrent parfois certains ou la totalité des services suivants à l'élève ayant des besoins spéciaux :

- Orientations pour le nouvel élève handicapé.
- Associations d'élèves handicapés administrées par eux-mêmes (pour de plus amples renseignements, consulter le site Web de l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s à l'adresse suivante : <http://www.neads.ca>).
- Défense des droits de l'élève si nécessaire (la majorité des bureaux des services aux personnes handicapées sont d'avis que l'élève devrait être un partenaire à part entière dans ses études et, par conséquent, ils encouragent l'élève à défendre lui-même ses droits).
- Programmes d'études postsecondaires favorisant l'intégration (IPSE) donnent aux adultes atteints de déficience intellectuelle la possibilité de participer à une expérience éducative modifiée au niveau postsecondaire. Dans le cadre des programmes IPSE, l'élève est intégré aux classes régulières d'un collège ou d'une université, à titre d'auditeur, et où il bénéficie de mesures de soutien afin d'exploiter leur potentiel au maximum. Leur éducation va au-delà de la salle de classe et comprend notamment les éléments suivants :
  - des occasions d'établir des relations;
  - des expériences de vie enrichissantes;
  - du développement professionnel et une éducation;
  - des bourses d'études ou des renseignements (d'ordre financier) concernant des sources potentielles de financement.

  Des programmes d'études postsecondaires favorisant l'intégration sont couramment offerts à la University of Alberta, au Grant MacEwan College, à la University of Calgary, au Lethbridge Community College et au Red Deer College. Il est recommandé de consulter les sites Web de ces établissements pour prendre connaissance des programmes disponibles.
- Programmes de transition à la formation professionnelle préparant les personnes atteintes de légers troubles du développement à se trouver un emploi et à le conserver. Le programme est offert à temps plein pour une durée maximale de 52 semaines. Les programmes intègrent l'enseignement théorique et pratique, notamment :
  - une formation en classe incluant l'enseignement des habiletés améliorant l'employabilité, des habiletés professionnelles transférables (comme la saisie au clavier et l'utilisation d'un ordinateur, l'utilisation d'outils et de matériels, la sécurité, etc.), des habiletés en matière de recherche d'emploi et de conservation de l'emploi, ainsi que le développement d'habiletés préparatoires à la vie autonome;

©Alberta Education, Canada, 2007

- une expérience de travail conçue pour donner à l'élève une expérience conforme à ses intérêts et à ses habiletés, de même qu'à ses objectifs de carrière à long terme. L'expérience de travail à privilégier est celle qui se déroulera dans un milieu compétitif, plutôt que dans un atelier protégé ou dans un milieu scolaire.

Des programmes de transition à la formation professionnelle sont présentement offerts dans les établissements suivants : Keyano College, Lakeland College, Mount Royal College, Norquest College, Olds College, Red Deer College et Fairview Campus du Northern Alberta Institute of Technology (NAIT). Encore une fois, il est conseillé de consulter les sites Web de ces établissements pour prendre connaissance des programmes disponibles (en anglais).

Exemples de stratégies visant à soutenir la transition vers un contexte postsecondaire

- Aider l'élève à explorer les possibilités qui s'offrent à lui en matière d'études postsecondaires et d'autres services communautaires.
- Encourager l'élève à suivre des cours stimulants sur le plan scolaire à l'école secondaire qui lui ouvriront les portes sur la formation postsecondaire.
- S'assurer que l'élève dispose des documents nécessaires pour recevoir les mesures de soutien appropriées dans le milieu postsecondaire.
- Envisager des questions comme celles qui suivent afin d'explorer et d'évaluer les possibilités au niveau postsecondaire.
  - Comment cette organisation ou ce programme répondra-t-il aux besoins de cet élève sur les plans scolaire et professionnel?
  - Quelle est la philosophie de l'institution? Est-elle compatible avec les valeurs et les objectifs de l'élève et de sa famille?
  - Quels sont les succès antérieurs de cette organisation ou de ce programme?
  - Quel est son engagement à l'égard des programmes personnalisés?
  - Quelles sont les mesures de soutien ou d'accessibilité offertes?
  - Quel est son engagement à l'égard des programmes communautaires?
  - Quels sont ses critères d'admission?
  - Y a-t-il une liste d'attente? Si oui, est-elle longue?
  - Quelles sont les qualifications et les compétences des pourvoyeurs de services?
  - Quel est le rôle ou les attentes des parents et des membres de la famille dans la prestation de services?
  - Quelle est la durée des mesures de suivi et de soutien de l'organisation ou du programme?
  - Quels sont les coûts et les frais associés au programme?

©Alberta Education, Canada, 2007

Soutenir la planification de la transition

Il existe divers moyens pour les parents, les enseignants et les autres membres de l'équipe d'apprentissage de soutenir la planification de la transition. Les parents peuvent soutenir leur enfant durant le processus de transition :

- en assistant aux réunions et en s'assurant que leur enfant participe activement au processus;
- en examinant le plan de transition et en discutant des questions ou des préoccupations avec les intervenants;
- en posant des questions et en donnant leur opinion durant la réunion en utilisant un ton de voix approprié et en attendant leur tour, de sorte que leur enfant puisse voir comment se comporter lorsqu'il doit défendre son point de vue;
- en enseignant à leur enfant comment exprimer convenablement son désaccord en faisant des suggestions et en réglant ce type de différends de manière efficace;
- en aidant leur enfant à définir ses intérêts, ses défis et ses buts pour l'avenir

Consulter l'annexe 8-F pour obtenir un exemple d'outil servant à recueillir et organiser les renseignements fournis par les parents.

- en encourageant l'autonomie de leur enfant à la maison et dans les divers milieux qu'il fréquente;
- en notant les questions, les préoccupations, les attentes, les suggestions et/ou les commentaires quant au processus de transition;
- en réfléchissant aux services, au matériel ou aux ressources dont leur enfant aura besoin pendant toutes ses années de scolarité et par la suite, en tant qu'adulte; et en communiquant ces renseignements aux membres de l'équipe d'apprentissage.

Consulter l'annexe 8-G pour obtenir un exemple de conseils aux parents sur la manière d'aborder les transitions avec leur adolescent.

Directeurs d'écoles, enseignants et spécialistes peuvent soutenir le processus de transition :

- en s'assurant que l'élève et les parents disposent de l'information nécessaire pour se préparer aux changements et pour choisir parmi les possibilités offertes au niveau postsecondaire;
- en encourageant et en facilitant la communication et le soutien de la part des pourvoyeurs de services communautaires.

Consulter le site <www.alis.gov.ab.ca/learning/pset/planning.asp> pour obtenir des renseignements à l'intention des parents et de l'élève souhaitant planifier des études postsecondaires.

Un ou plusieurs pourvoyeurs (ex. : des conseillers, des formateurs en matière de carrière et coordonnateurs de l'apprentissage et des carrières) de services peuvent participer au processus de planification de la transition.

©Alberta Education, Canada, 2007

Ces personnes peuvent faciliter la planification de la transition :

- en assistant aux réunions de planification de la transition et en fournissant de l'information à l'équipe d'apprentissage;
- en fournissant de l'information aux écoles concernant les services disponibles et la manière de se les procurer;
- en déterminant les lacunes en matière de services et en aidant à localiser les ressources requises pour répondre aux besoins.

©Alberta Education, Canada, 2007

Planifier les transitions

Ces outils sont disponibles en format PDF sur le site <http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/ressources.asp> et sur le CD-ROM accompagnant la version imprimée de cette ressource.

Le but de ces exemples d'outils est d'enrichir le processus d'élaboration du PIP. Ces outils doivent être utilisés de façon sélective et peuvent être adaptés pour mieux répondre aux besoins de chaque élève. Un bon nombre de ces outils seront utilisés à titre officieux dans le cadre du processus d'élaboration du PIP et non comme produits qui s'inscrivent dans le rendement scolaire permanent de l'élève.

8-A Exemple de liste de contrôle pour une planification globale de la transition

8-B Exemple de liste de contrôle pour une planification annuelle de la transition

8-C Exemples d'habiletés pour des transitions réussies du préscolaire à la maternelle

8-D Exemple de questionnaire pour l'élève – Planification de la transition vers l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle

8-E Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle

8-F Exemple de questionnaire pour les parents – Planification de la transition à l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle

8-G Exemple de conseils aux parents pour encourager les adolescents à réfléchir aux transitions

©Alberta Education, Canada, 2007

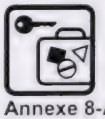

Annexe 8-A

Exemple de liste de contrôle pour une planification globale de la transition

Début de l'école secondaire premier cycle

- ❑ Déterminer les préférences en matière d'apprentissage et les adaptations nécessaires pour réussir ses études.
- ❑ Commencer à examiner les choix de carrières et les habiletés requises, remplir l'inventaire des champs d'intérêt et des choix professionnels; cerner les besoins supplémentaires en matière d'études ou de formation.
- ❑ Choisir ou passer en revue les cours du secondaire.
- ❑ Participer à des activités d'observation au poste de travail.
- ❑ Explorer les options concernant les études postsecondaires et les critères d'admission.
- ❑ Cerner les intérêts et les options concernant les modes de vie futurs, y compris les mesures de soutien.
- ❑ Apprendre à communiquer efficacement ses champs d'intérêt, ses préférences et ses besoins.
- ❑ Être en mesure d'expliquer ses besoins spéciaux en matière d'éducation et les adaptations requises.
- ❑ Apprendre et mettre en pratique les habiletés requises pour une prise de décision éclairée.
- ❑ Faire une recherche sur les technologies d'aide susceptibles de favoriser l'intégration à la collectivité et les possibilités d'emploi.
- ❑ Élargir ses expériences et son cercle d'amis en participant à des activités communautaires.
- ❑ Effectuer une recherche sur les possibilités de transport local, différentes de celles offertes par la famille, et les utiliser.
- ❑ Approfondir les questions reliées à la gestion de l'argent et cerner les habiletés requises.
- ❑ Connaître son numéro d'assurance sociale et développer les habiletés à communiquer des renseignements personnels.
- ❑ Cerner les habiletés requises pour mener une vie autonome et commencer à les développer.

Début de l'école secondaire deuxième cycle

- ❑ Faire une recherche sur les services et les programmes de soutien communautaire.
- ❑ Inviter les pourvoyeurs de services aux adultes et les autres intervenants lors de la réunion du PIP concernant la transition.
- ❑ Recueillir plus d'information sur les programmes postsecondaires et les services de soutien offerts; faire les démarches nécessaires pour bénéficier d'adaptations lors des examens d'admission, le cas échéant.
- ❑ Déterminer l'aide financière requise.
- ❑ Prendre des cours de conduite, si nécessaire.
- ❑ Apprendre et mettre en pratique des habiletés relatives à la communication interpersonnelle et les habiletés sociales appropriées à divers milieux (ex. : marché du travail, établissement d'enseignement, activités de loisir avec les pairs, etc.).
- ❑ Commencer à rédiger son curriculum vitæ et le tenir à jour selon les besoins.
- ❑ Développer des habiletés pour mener une vie autonome (ex. : établissement d'un budget).
- ❑ Cerner ses besoins en matière de services d'aide personnelle et le cas échéant, apprendre à gérer ces services.
- ❑ Connaître ses besoins spéciaux, et conserver de la documentation relative ou pertinente à ce sujet.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-A

Exemple de liste de contrôle pour une planification globale de la transition (suite)

Dernière année de l'école secondaire deuxième cycle

- ❑ Se renseigner sur les écoles ou les programmes d'études postsecondaires et prendre les mesures relatives aux adaptations qui seront nécessaires.
- ❑ Mettre en pratique les habiletés à la communication efficace en travaillant sur les techniques d'entrevue, en demandant de l'aide au besoin et en déterminant les adaptations nécessaires pour s'intégrer au milieu de travail postsecondaire.
- ❑ Participer à des activités communautaires.
- ❑ Envisager d'avoir recours aux programmes d'emploi assisté.
- ❑ Prendre la responsabilité d'arriver à l'heure à son travail à temps partiel, à ses rendez-vous et à ses activités sociales.
- ❑ Assumer la responsabilité de ses besoins en matière de soins de santé.
- ❑ À l'âge de 18 ans, se faire inscrire sur la liste électorale.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-B

Exemple de liste de contrôle pour une planification annuelle de la transition

Nom : _____ Année scolaire : _____

De septembre à décembre

- ❑ Amorcer la discussion avec les parents et l'élève concernant le plan d'intervention personnalisé (PIP) et la planification de la transition.
- ❑ Élaborer un PIP pour l'élève. Le plan de transition devrait être intégré au PIP.
- ❑ S'assurer que les décisions relatives à la programmation sont fondées sur la connaissance des forces, des besoins et des buts de l'élève et que ces derniers sont conformes à ceux de sa famille.
- ❑ S'assurer que l'élève est conscient de ses forces en matière d'apprentissage et qu'il connaisse les types de soutien et d'adaptation à sa disposition pour affronter ses difficultés en matière d'apprentissage.
- ❑ Examiner le PIP et les plans de transition lors du premier bulletin.
  - Pour réussir les transitions, il faut les planifier longtemps à l'avance.
  - La planification devrait être orientée vers l'avenir afin de garantir la continuité du programme et de faire en sorte que l'élève sache ce qui l'attend.
  - S'assurer que la planification de la transition occupe une place importante dans le programme scolaire.

De janvier à mars

- ❑ Planifier des discussions formelles et informelles fréquentes et régulières avec les parents et l'élève durant toute l'année scolaire afin de s'assurer que les besoins affectifs, sociaux et scolaires de l'élève sont satisfaits.
- ❑ Vérifier si les évaluations sont remplies comme prévu par chaque élève.
- ❑ Discuter des plans de transition pour chaque élève avec un conseiller pédagogique ou un administrateur scolaire avant la semaine de relâche.
- ❑ Communiquer aux parents les possibilités de placement offertes à l'élève.
- ❑ Dans la mesure du possible, contacter la direction de l'établissement d'accueil avant la fin de l'année afin de lui communiquer les renseignements pertinents.
- ❑ Recueillir le plus de renseignements possible au sujet du nouveau programme et les communiquer aux parents et aux élèves concernés.

De mars à juin

- ❑ S'assurer que la documentation est arrivée avant le changement d'institution. En voici les éléments :
  - le formulaire d'inscription;
  - le PIP courant et le PIP précédent;
  - les résultats de l'évaluation récente;
  - les renseignements médicaux;
  - les résultats de l'évaluation en classe;
  - la liste des mesures de soutien en place pour favoriser l'apprentissage des élèves (ex. : consultation, aide-élève, services d'orthophonie, stage dirigé par un mentor, etc.).

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-B

Exemple de liste de contrôle pour une planification annuelle de la transition (suite)

- ❑ Encourager les parents à se renseigner à l'avance sur le programme en prenant rendez-vous avec les responsables du nouvel établissement.
- ❑ Demander à l'élève de rédiger un texte dans lequel il exprime ce qu'il aime, où se situent ses points forts et dans quels domaines il éprouve de la difficulté à communiquer avec le nouvel enseignant.

Adapté avec la permission de Edmonton Catholic School District, à partir du document intitulé : *Transition Plan*, Edmonton (Alberta), 2003.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-C

Exemples d'habiletés pour des transitions réussies du préscolaire à la maternelle

Comportements sociaux et conduite

L'élève :

- ❑ Comprend son rôle dans le groupe.
- ❑ Respecte les autres et leur propriété.
- ❑ Interagit et se défend sans agressivité.
- ❑ Joue en coopération, prête ses jouets et le matériel.
- ❑ Exprime ses émotions et son affection de manière appropriée.
- ❑ Attend son tour et participe convenablement aux jeux.
- ❑ Est prêt à essayer quelque chose de nouveau.
- ❑ Suit les règles et les activités courantes de la classe.
- ❑ Se met en ligne et attend patiemment.
- ❑ Imite les gestes de ses pairs.
- ❑ S'assoit correctement.
- ❑ Joue de manière autonome.

Comportements de communication

L'élève :

- ❑ Suit les instructions comportant deux ou trois étapes.
- ❑ Prend l'initiative d'interagir avec ses pairs et maintient le contact.
- ❑ Modifie son comportement après avoir reçu des avertissements verbaux.
- ❑ Demande à ses pairs ou à l'enseignant des renseignements ou de l'aide.
- ❑ Mémorise et applique les instructions données auparavant concernant l'exécution d'une tâche.
- ❑ Suit les instructions données au groupe.
- ❑ Établit un lien entre les idées et les expériences.
- ❑ Répond aux questions.
- ❑ Communique ses propres besoins et désirs.

Comportements centrés sur l'accomplissement des tâches

L'élève :

- ❑ Trouve le matériel requis pour effectuer les tâches.
- ❑ Ne dérange pas ses pairs durant les activités.
- ❑ Se conforme rapidement aux instructions de l'enseignant.
- ❑ Adapte ses habiletés aux diverses tâches et aux situations variées.
- ❑ Suit les consignes sur l'exécution des tâches, en petit groupe ou en plus grand groupe.
- ❑ Range le matériel et nettoie son espace de travail.
- ❑ Surveille son propre comportement; sait quand une tâche est terminée.
- ❑ Commence et termine un travail en temps voulu, sans exiger une attention particulière de l'enseignant.
- ❑ Fait des choix.
- ❑ Reste dans son espace personnel.
- ❑ Suit les activités courantes durant la transition.
- ❑ Sait se servir de divers matériaux.
- ❑ Obtient l'attention de manière appropriée.
- ❑ Écoute l'enseignant lors d'activités en grand groupe.

Comportements autonomes

L'élève :

- ❑ Reconnaît l'existence d'un problème.
- ❑ Sait où trouver ses effets personnels et en prendre soin.
- ❑ Évite les dangers et réagit aux avertissements.
- ❑ Enlève et remet ses vêtements d'extérieur dans un délai raisonnable.
- ❑ Essaie diverses stratégies pour résoudre des problèmes.
- ❑ S'alimente de manière autonome.
- ❑ N'a pas besoin d'aide pour aller aux toilettes.

Reproduit avec la permission de Saskatoon Catholic Schools, à partir de l'ouvrage intitulé : *Learning Assistance Teacher Handbook–Module 9–Transition Planner*, 2002, <http://www.scs.sk.ca/instructional_services/lat/module9.asp> (consulté en février 2005).

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-D

Exemple de questionnaire pour l'élève – Planification de la transition vers l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle

Nom : _____ Date : _____

1. Quels sont tes cours préférés? Pourquoi?

2. Quels sont les cours que tu aimes le moins? Pourquoi?

3. Demandes-tu de l'aide lorsque tu en as besoin? Qui t'aide habituellement?

4. Décris tes besoins spéciaux en matière d'apprentissage.

5. Quel genre d'emploi aimerais-tu avoir lorsque tu auras terminé tes études secondaires?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle

Programme scolaire actuel

Examiner le programme scolaire actuel de l'élève à la lumière de sa vision de l'avenir. Le choix de cours, les ressources nécessaires, les adaptations requises en classe, les modifications de contenu sont, entre autres, des questions pertinentes à envisager.

- ❑ L'élève est-il en mesure de cerner les domaines d'études qui l'intéressent et qui ont un lien avec ses buts d'avenir?
- ❑ L'élève suit-il des cours qui lui donneront la possibilité de progresser vers ses buts?
- ❑ L'élève a-t-il besoin de soutien supplémentaire pour réussir en classe?
- ❑ L'élève progresse-t-il vers l'autonomie?
- ❑ L'élève développe-t-il des habiletés scolaires précises lui permettant d'atteindre ses buts?
- ❑ L'élève connaît-il les stratégies d'apprentissage nécessaires pour réussir?
- ❑ L'élève est-il en train d'apprendre à utiliser la technologie qui convient à ses besoins spéciaux en matière d'apprentissage?
- ❑ L'élève a-t-il besoin que l'on réduise sa charge de cours pour pouvoir réussir?
- ❑ L'élève a-t-il besoin de connaître l'existence de l'apprentissage à distance, des cours en ligne et/ou des cours offerts pendant l'été?

Adapté de la publication du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, intitulée : *Resource for the Transition of Students with Exceptionalities from School to Work or Post Secondary Education and Adult Life*, Fredericton (NB), 2001, p. 20-29.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle (suite)

Études postsecondaires

Examiner les habiletés et les domaines ayant un lien avec la demande d'admission dans un établissement d'enseignement postsecondaire, y compris les choix de cours, les demandes de relevés de notes, la rencontre avec un conseiller d'orientation professionnelle, la préparation des renseignements requis par les services d'aide aux élèves dans les établissements d'enseignement postsecondaire et le choix du bon établissement.

- ❑ L'élève aura-t-il besoin de documents décrivant les modifications apportées à son programme actuel afin de les transmettre à l'établissement d'enseignement postsecondaire?
- ❑ L'élève aura-t-il besoin de documents décrivant les adaptations dont il a bénéficié jusqu'à maintenant et qui devront être poursuivies dans l'établissement d'enseignement postsecondaire?
- ❑ L'élève aura-t-il besoin d'aide dans sa démarche auprès des établissements d'enseignement postsecondaire afin de déterminer s'ils s'engagent à lui fournir les adaptations appropriées à son handicap personnel?
- ❑ L'élève a-t-il entrepris les bons cours au secondaire pour réaliser ses aspirations sur le plan professionnel ou a-t-il suivi les bons cours préalables?
- ❑ L'élève est-il en train d'acquérir les habiletés nécessaires pour lui permettre de s'adresser à la faculté ou aux services aux élèves d'un établissement d'enseignement postsecondaire afin d'articuler la nature de ses besoins spéciaux en matière d'apprentissage et les adaptations ou les services dont il aura besoin?
- ❑ L'élève est-il en train d'acquérir les habiletés reliées à la gestion du temps, à l'organisation, à l'étude ou à la prise de notes?
- ❑ L'élève est-il au courant des restrictions susceptibles de s'appliquer à sa demande de bourses ou de prêts étudiants (charge de cours minimale)?
- ❑ L'élève est-il en train d'explorer ses besoins sur le plan technologique et les services qui lui seront nécessaires durant ses études postsecondaires? Est-il au courant des possibilités relatives aux subventions canadiennes pour les études accordées aux élèves handicapés?
- ❑ Est-il nécessaire de produire une évaluation récente (datant de 2-3 ans) ou de la documentation pour avoir accès aux services d'études postsecondaires?
- ❑ L'élève a-t-il préparé un curriculum vitae et des références pour son portfolio de carrière personnel?
- ❑ L'élève fait-il des recherches en vue d'assister à des réunions d'information concernant les études postsecondaires ou les choix de carrières? Conserve-t-il la documentation dans son portfolio de carrière personnalisé?
- ❑ L'élève a-t-il besoin que l'on organise une visite du campus?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle (suite)

Activités parallèles au programme ou parascolaires

Déterminer les activités auxquelles l'élève participe actuellement à l'école ou les activités susceptibles de l'aider à acquérir des habiletés pour l'avenir.

- ❑ L'élève fait-il partie d'un club, d'un groupe ou d'une association au sein de l'école?
- ❑ L'élève est-il en mesure d'évaluer ce qu'il aime ou ce qui lui déplaît dans les activités scolaires auxquelles il participe?
- ❑ Existe-t-il d'autres activités à l'école auxquelles l'élève aimerait participer?
- ❑ L'élève a-t-il réussi à se créer un cercle d'amis à l'école ou est-il en train de le faire?
- ❑ Manque-t-il quelque chose pour aider l'élève à mieux se renseigner sur les activités qui existent à l'école afin qu'il puisse y participer davantage?

Marché du travail

- ❑ L'élève a-t-il commencé à élaborer un portfolio de carrière personnel?
- ❑ L'élève a-t-il déterminé des activités susceptibles d'approfondir ses connaissances du marché du travail? Y participe-t-il?
- ❑ L'élève participe-t-il à des activités de bénévolat ou occupe-t-il un emploi à temps partiel ou un emploi d'été?
- ❑ L'élève a-t-il entrepris de préparer son curriculum vitæ et de faire la liste des personnes susceptibles de lui donner des références?
- ❑ L'élève participe-t-il à des possibilités d'expérience professionnelle offertes à l'école?
- ❑ L'élève ou ses parents font-ils des recherches en vue de déterminer les mesures de soutien qui lui seront nécessaires en milieu de travail?
- ❑ L'élève bénéficie-t-il de mentorat ou d'une assistance en vue d'effectuer un travail bénévole dans un domaine qui l'intéresse?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle (suite)

Gestion personnelle

Étudier les habiletés à la gestion personnelle requises pour la vie adulte, telles que la prise de conscience des habiletés sociales, les relations avec les pairs, les conditions de logement, l'utilisation des services bancaires, l'établissement d'un budget, la participation aux élections, etc. Dans la majorité des cas, la famille de l'élève assumera la responsabilité principale à cet égard.

Évaluer les activités qui sont exécutées régulièrement.

- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances et les habiletés requises pour planifier et préparer un repas nourrissant?
- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances et les habiletés requises pour gérer lui-même l'entretien de ses vêtements?
- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances et les habiletés requises pour gérer ses finances personnelles?
- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances et les habiletés requises pour assurer l'entretien d'une chambre en résidence, d'un appartement ou d'un foyer de manière autonome?
- ❑ L'élève prend-il conscience des adaptations liées à son handicap et développe-t-il la capacité de prendre des mesures à ce sujet?
- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances requises pour faire sa toilette personnelle; développe-t-il des habiletés à cet égard?
- ❑ L'élève acquiert-il les connaissances requises concernant les relations sociales; développe-t-il des habiletés à cet égard?
- ❑ L'élève ou ses parents ont-ils besoin d'aide pour localiser les ressources communautaires concernant un logement approprié?
- ❑ L'élève ou ses parents font-ils des recherches au sujet de l'équipement technique dont l'élève aura besoin pour vivre de façon autonome?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle (suite)

Ressources communautaires

Les clubs, les groupes ou les équipes communautaires peuvent se révéler une source de soutien social pour l'élève dans le futur. En règle générale, c'est la famille de l'élève qui assume la responsabilité principale à cet égard.

- ❑ L'élève ou ses parents participent-ils aux activités des divers clubs locaux de services communautaires, de groupes d'entraide ou de groupes sociaux susceptibles d'assister l'élève dans le futur? Se renseignent-ils à ce sujet?
- ❑ L'élève ou ses parents font-ils partie de divers groupes d'entraide ou de défense des droits de leur communauté à l'échelle provinciale ou nationale? Se renseignent-ils à ce sujet?
- ❑ L'élève ou ses parents ont-ils besoin de plus de conseils et d'assistance pour communiquer avec les ressources communautaires disponibles afin de demander de l'aide?

Aide financière/mesures de soutien

Le plan de transition doit déterminer quelles sont les habiletés requises par l'élève ou ses parents pour trouver des sources de financement. Cela comprend : faire des recherches concernant notamment les bourses d'études, les bourses d'entretien, les prêts, les récompenses, les Subventions canadiennes pour études, les Services de support à la formation et à l'emploi, ainsi que l'aide financière accordée dans le cadre du programme Avenir jeunesse.

- ❑ L'élève ou ses parents acquièrent-ils les habiletés requises pour l'élaboration et la gestion d'un budget, et pour prévoir et suivre les dépenses relatives à un emprunt ou à des paiements de transfert?
- ❑ L'élève ou ses parents s'efforcent-ils de se familiariser avec les services offerts par le gouvernement municipal, provincial et fédéral, de même qu'avec les programmes jeunesse?
- ❑ L'élève ou ses parents s'efforcent-ils de se familiariser avec le processus de demande de bourses d'études ou d'entretien?
- ❑ L'élève ou ses parents s'efforcent-ils de se familiariser avec le processus de demande de prêts étudiants, d'assurance-emploi, de prestations d'invalidité ou de toute autre mesure d'aide financière?
- ❑ L'élève ou ses parents s'efforcent-ils de se familiariser avec les déductions fiscales possibles relatives aux besoins spéciaux de l'élève?
- ❑ L'élève ou ses parents s'efforcent-ils de se familiariser avec les avantages financiers disponibles par l'entremise des divers organismes publics et privés (comme les cartes d'abonnement des transports en commun)?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-E

Exemple d'inventaire pour la planification de la transition à l'école secondaire deuxième cycle (suite)

Liaisons ou services (entre les organismes)

Explorer les ressources en matière de services offerts dans la région ou dans l'établissement d'enseignement postsecondaire.

- ❑ L'élève ou ses parents ont-ils fait des recherches ou pris l'initiative de contacter le coordonnateur des services aux personnes handicapées ou le service d'aide aux élèves de l'établissement d'enseignement postsecondaire que l'élève fréquentera?
- ❑ L'élève a-t-il besoin des services d'un conseiller en orientation professionnelle? A-t-il besoin d'autres services de ce genre?
- ❑ L'élève ou ses parents ont-ils entrepris d'identifier les organismes susceptibles de les aider à faire en sorte que l'élève puisse atteindre ses buts personnels en tant qu'adulte?

Commentaires : _____

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-F

Exemple de questionnaire pour les parents — Planification de la transition à l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle

Nom : _____ Date : _____

Ce questionnaire peut servir de guide pour favoriser la réflexion dans les domaines qui sont, selon vous, importants pour votre enfant. Vos impressions sont importantes dans le processus de planification de la transition. Faites en sorte de communiquer vos idées lors de la prochaine réunion relative au PIP prévue le

_____.

1. Énumérez les emplois que votre enfant a occupés, y compris ses expériences de bénévolat.

2. Comment voyez-vous l'avenir de votre enfant après l'école secondaire?

Habiletés de la vie quotidienne

1. Indiquez dans quel domaine, parmi les suivants, votre enfant se sent à l'aise.
   - ❑ manipuler de l'argent
   - ❑ établir un budget
   - ❑ gérer son temps
   - ❑ se servir d'un calendrier
   - ❑ prévoir des rendez-vous
   - ❑ planifier les repas
   - ❑ préparer de la nourriture
   - ❑ prendre des médicaments
   - ❑ se servir du téléphone

2. Quel mode de vie conviendrait, selon vous, à votre enfant?

   ❑ Autonome ❑ Avec sa famille ❑ Soutenu

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-F

Exemple de questionnaire pour les parents — Planification de la transition à l'école secondaire premier cycle et deuxième cycle (suite)

Loisirs/divertissements

1. Quelles sont les activités de loisir auxquelles participe votre enfant?

❑ Passe-temps

_____
_____
_____

❑ Sports d'équipe

_____
_____
_____

❑ Sports individuels

_____
_____
_____

❑ Art dramatique

_____
_____
_____

❑ Clubs

_____
_____
_____

Participation à la collectivité

1. Cochez les services aux consommateurs suivants que votre enfant est en mesure d'utiliser de façon autonome :

❑ Épicerie ❑ Banque ❑ Bibliothèque
❑ Restaurant ❑ Bureau de poste ❑ Magasins
❑ Salon de beauté/de coiffure

2. Indiquez si votre enfant possède :

❑ un numéro d'assurance sociale
❑ un permis de conduire
❑ autre : _____

3. Quel est le moyen de transport que votre enfant utilise?

❑ Voiture privée
❑ Voiture familiale
❑ Transports en commun
❑ Bicyclette

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 8-G

Exemple de conseils aux parents pour encourager les adolescents à réfléchir aux transitions

Tous les adolescents doivent réfléchir à ce qu'ils aimeraient faire dans le futur, y compris les adolescents ayant des besoins spéciaux. Voici quelques idées pour aider les parents à inciter leur enfant à réfléchir à ses projets d'avenir et à les planifier.

- Commencez par réfléchir vous-même à l'avenir de votre enfant de manière globale, pas seulement en ce qui a trait à la recherche d'un emploi.
- Aidez votre enfant à réfléchir à sa vie d'adulte, c'est-à-dire à ses intérêts, à ce qui compte pour lui, aux personnes avec lesquelles il aimerait poursuivre une relation d'amitié ou autre, ou encore comment il aimerait passer son temps.
- Pensez à la planification de l'avenir comme s'il s'agissait d'un processus. Concentrez-vous sur la réalisation de petites étapes en direction d'un but. Rappelez-vous qu'une fois la décision prise, cela ne signifie pas qu'elle ne peut pas être modifiée si les choses ne se déroulent pas comme prévu ou encore si votre enfant change d'avis.
- Prenez conscience des « messages » d'avenir que votre enfant reçoit de toutes parts. Réfléchissez aux messages positifs que vous souhaitez qu'il comprenne.
- Surveillez votre enfant pour comprendre ce qu'il aime faire et encouragez-le à perfectionner ses talents naturels. Insistez sur ces points forts lorsque vous commencez à aborder les possibilités d'emploi.
- Faites un effort pour aller au-delà de ce que vous pensez être réaliste pour l'avenir de votre enfant de façon à ne négliger aucune possibilité. Vous pourriez être surpris.
- Pensez aux obstacles en termes de défis qui peuvent vous stimuler à essayer quelque chose de nouveau.
- Soyez attentif aux habiletés que démontre votre enfant, par exemple, la connaissance de soi, ses habiletés à la vie quotidienne, ses habiletés liées à la tâche. Aidez-le à perfectionner ces habiletés encore davantage. Elles peuvent se révéler d'une grande utilité dans sa vie future.
- Donnez à votre enfant la possibilité de faire des erreurs. Nous tirons tous les leçons de nos erreurs, et nous devenons meilleurs grâce à elles. En apprenant à considérer les erreurs sous un angle positif, votre enfant se dotera d'une habileté très importante qui lui sera utile dans le futur pour mener une vie autonome.
- Soyez un bon modèle d'identification et parlez à votre enfant des activités que vous menez et que vous trouvez intéressantes et divertissantes.
- Encouragez votre enfant à faire du bénévolat et à acquérir une expérience professionnelle.
- Écoutez ce que vous révèle votre enfant lorsqu'il vous parle de ses rêves d'avenir.
- Les adolescents ayant des besoins spéciaux sont comme tous les autres adolescents : ils ont besoin de votre aide et de vos conseils pour envisager les possibilités qui s'offrent à eux dans le futur et pour acquérir le plus d'autonomie possible.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter *Lasting Gifts: Parents, Teens and the Career Journey,* Alberta Human Resources and Employment, 1995.

©Alberta Education, Canada, 2007

BIBLIOGRAPHIE

Alberta Human Resources and Employment. *Lasting Gifts: Parents, Teens and the Career Journey*, Edmonton (AB), 1995.

Alberta Learning. *Make School Work for You: A Resource for Junior and Senior High Students Who Want to be More Successful Learners*, Edmonton (AB), 2001.

Alberta Learning. *The Learning Team: A Handbook for Parents of Children with Special Needs,* Edmonton (AB), 2003.

Alberta Learning. *Normes en matière d'adaptation scolaire,* Edmonton (AB), Alberta Learning, 2003.

Alberta Learning. *Unlocking Potential: Key Components of Programming for Students with Learning Disabilities,* Edmonton (AB), 2003.

Alberta Education. *Le Plan d'intervention personnalisé*. Livre 3 de la série *Programming for Students with Special Needs*, Edmonton (AB), 1998.

Anderson, Winifred, Stephen Chitwood et Deidre Hayden. *Negotiating the Special Education Maze: A Guide for Parents and Teachers,* 3e éd., Bethesda (MN), Woodbine House Inc., 1997.

Bain, K. « Education Matters », *Autism Now,* vol. 16, n° 2 (2003), p. 4-6.

Bruder, M. B. et L. Chandler. « Transition », dans S. Odom et M. E. McLean (éd.), *Early Intervention/Early Childhood Special Education: Recommended Practice,* Austin (TX), Pro-Ed, 1996, p. 287-307.

Eaton, Howard et Leslie Coull. *Transitions to Postsecondary Learning*, Vancouver (C.-B.), Eaton Coull Learning Group, Ltd., 1998.

Freeze, D. Richard. *Promoting Successful Transitions for Students with Special Needs*, Winnipeg (MB), University of Manitoba, Conseil canadien de l'enfance exceptionnelle, 1998.

MacIver, D. J. « Meeting the Needs of Young Adolescents: Advisory Groups, Interdisciplinary Teaching Teams, and School Transition Programs », *Phi Delta Kappan*, vol. 71, n° 6 (1990), p. 458-464

New-Brunswick Department of Education. *Resource for the Transition of Students with Exceptionalities from School to Work or Post Secondary Education and Adult Life*, Fredericton (NB), 2001.

©Alberta Education, Canada, 2007

O'Leary, E. *Transition Services: Changing the What, How and Who in IEPs*, Logan (UT), Mountain Plains Regional Resource Centre, Utah State University, 2003.

Saskatoon Catholic Schools. *Learning Assistance Teacher Handbook – Module 9*, Saskatoon (SK), 2003.

Wes, L. et collab. *Integrating Transition Planning into the IEP Process*, Reston (VA), The Council for Exceptional Children, 1992.

West, Lynda L. et collab. *Integrating Transition Planning into the IEP Process,* Reston (VA), The Council for Exceptional Children, 1992.

Wolery, M. « Transition in Early Childhood Special Education: Issues and Procedures », *Focus on Exceptional Children,* vol. 22 (1989), p. 1-16

©Alberta Education, Canada, 2007

Ce document est un chapitre du guide d'enseignement intitulé : *Plan d'intervention personnalisé* (2007).

Les chapitres dans cette ressource comprennent :

Pour démarrer

Introduction

1 : Travailler le processus d'élaboration du PIP

Former une équipe d'apprentissage

2 : Encourager la participation des parents

3 : Appuyer la participation de l'élève

4 : Créer un réseau de soutien

Déterminer les besoins de l'élève

5 : Utiliser les évaluations en classe pour appuyer le processus d'élaboration du PIP

6 : Identifier les adaptations et les stratégies

7 : Rendre les buts significatifs, mesurables et gérables

Un pas vers l'avenir

8 : Planifier les transitions

9 : Intégrer une technologie d'aide pour l'apprentissage dans le processus d'élaboration du PIP

Élaborer de nouvelles solutions

10 : Partir du bon pied au préscolaire

11 : Planifier la programmation pour l'élève doué

12 : Pratiques prometteuses pour l'école secondaire

Cette ressource peut être consultée à l'adresse Web suivante : www.education.gov.ab.ca/french/adt_seol/ressources.asp

Alberta Education